BTS SIO - Epreuve E6

CONTENU

Le candidat:

- dépose préalablement le tableau de synthèse des compétences, conforme au document de la circulaire d'organisation (tableau au format A3)
- se présente avec son portefeuille de compétences au format électronique

La réalité des situations vécues est attestée :

- par le tuteur de l'organisation d'accueil pour chacun des stages (attestation de stage de la circulaire d'organisation)
- par l'équipe enseignante au bas du tableau A3 (attestation pour les deux stages et la période de formation)

L'ensemble de ces situations est appuyé par des éléments documentaires prouvant la validité du travail : mode opératoire, documentation utilisateur, fiches d'interventions, copies d'écrans, scripts, systèmes opérationnels, etc.

Ces **éléments** qui constituent le portefeuille de compétences professionnelles **doivent être accessibles le jour de l'épreuve**.

Le tableau des compétences

Le tableau au format A3 permet au candidat de lister dans la première colonne les intitulés des situations professionnelles qu'il a rencontrées tout au long de sa formation (en formation, en stage 1 et 2).

Les quatre colonnes suivantes (situations obligatoires), permettent d'indiquer le ou les types de chaque situation professionnelle :

- Participation à un projet d'évolution d'un SI (solution applicative et d'infrastructure portant prioritairement sur le domaine de spécialité du candidat)
- Prise en charge d'incidents et de demandes d'assistance liés au domaine de spécialité du candidat
- Elaboration de documents relatifs à la production et à la fourniture de services
- Productions relatives à la mise en place d'un dispositif de veille technologique et à l'étude d'une technologie, d'un composant, d'un outil ou d'une méthode

Chacun de ces types doit avoir été rencontré au moins une fois au cours de la formation.

BTS SIO - Epreuve E6 Page 1 sur 5

Chaque situation professionnelle présentée peut mobiliser une ou plusieurs compétences (ou ensemble de compétences relevant d'une activité), mais *pas nécessairement toutes* (même si c'est évidemment conseillé).

Les activités évaluées

Les activités évaluée dans E6 seraient au nombre de 14 :

A1.3.3 Accompagnement de la	C1.3.3.1 Mettre en place l'environnement de					
mise en place d'un nouveau	formation au nouveau service					
service	C1.3.3.2 Informer et former les utilisateurs					
A1.4.1 Participation à un projet						
	C1.4.2.2 Analyser les écarts entre temps prévu et					
	temps consommé					
	C1.4.2.3 Contribuer à l'évaluation du projet					
A1.4.2 Évaluation des	C1.4.2.1 Suivre l'exécution du projet					
indicateurs de suivi d'un projet	C1.4.2.2 Analyser les écarts entre temps prévu et					
et justification des écarts	temps consommé					
	C1.4.2.3 Contribuer à l'évaluation du projet					
A1.4.3 Gestion des ressources	C1.4.3.1 Recenser les ressources humaines,					
	matérielles, logicielles et budgétaires nécessaires à					
	l'exécution du projet et de ses tâches personnelles					
	C1.4.3.2 Adapter son planning personnel en fonction					
	des ressources disponibles					
A2.1.1 Accompagnement des	C2.1.1.1 Aider les utilisateurs dans l'appropriation du					
utilisateurs dans la prise en	nouveau service					
main d'un service	C2.1.1.2 Identifier des besoins de formation					
	complémentaires					
	C2.1.1.3 Rendre compte de la satisfaction des					
	utilisateurs					
A2.1.2 Évaluation et maintien	C2.1.2.1 Analyser les indicateurs de qualité du					
de la qualité d'un service	service					
ac to quoties a city of	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés par les différents acteurs					
A5.1.1 Mise en place d'une	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés par les différents acteurs C5.1.1.1 Recenser les caractéristiques techniques					
	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés par les différents acteurs C5.1.1.1 Recenser les caractéristiques techniques nécessaires à la gestion des éléments de la					
A5.1.1 Mise en place d'une	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés par les différents acteurs C5.1.1.1 Recenser les caractéristiques techniques nécessaires à la gestion des éléments de la configuration d'une organisation					
A5.1.1 Mise en place d'une	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés par les différents acteurs C5.1.1.1 Recenser les caractéristiques techniques nécessaires à la gestion des éléments de la configuration d'une organisation C5.1.1.2 Paramétrer une solution de gestion des					
A5.1.1 Mise en place d'une gestion de configuration	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés par les différents acteurs C5.1.1.1 Recenser les caractéristiques techniques nécessaires à la gestion des éléments de la configuration d'une organisation C5.1.1.2 Paramétrer une solution de gestion des éléments d'une configuration					
A5.1.1 Mise en place d'une gestion de configuration A5.1.2 Recueil d'informations	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés par les différents acteurs C5.1.1.1 Recenser les caractéristiques techniques nécessaires à la gestion des éléments de la configuration d'une organisation C5.1.1.2 Paramétrer une solution de gestion des éléments d'une configuration C5.1.2.1 Renseigner les événements relatifs au cycle					
A5.1.1 Mise en place d'une gestion de configuration	C2.1.2.2 Appliquer les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service C2.1.2.3 Vérifier périodiquement le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments permettant une reprise du service C2.1.2.4 Superviser les services et leur utilisation C2.1.2.5 Contrôler la confidentialité et l'intégrité des données C2.1.2.6 Exploiter les indicateurs et les fichiers d'audit C2.1.2.7 Produire les rapports d'activité demandés par les différents acteurs C5.1.1.1 Recenser les caractéristiques techniques nécessaires à la gestion des éléments de la configuration d'une organisation C5.1.1.2 Paramétrer une solution de gestion des éléments d'une configuration					

BTS SIO - Epreuve E6 Page 2 sur 5

	de la configuration		
A5.1.3 Suivi d'une configuration	C5.1.3.1 Contrôler et auditer les éléments de la		
et de ses éléments	configuration		
Ct de ses ciements	C5.1.3.2 Reconstituer un historique des		
	modifications effectuées sur les éléments de la		
	configuration		
	C5.1.3.3 Identifier les éléments de la configuration à		
	modifier ou à remplacer		
	C5.1.3.4 Repérer les équipements obsolètes et en		
	proposer le traitement dans le respect de la		
	réglementation en vigueur		
A5.1.4 Étude de propositions de	C5.1.4.1 Assister la maîtrise d'ouvrage dans		
contrat de service (client,	l'analyse technique de la proposition de contrat		
fournisseur)	C5.1.4.2 Interpréter des indicateurs de suivi de la		
	prestation associée à la proposition de contrat		
	C5.1.4.3 Renseigner les éléments permettant		
	d'estimer la valeur du service		
A5.2.1 Exploitation des	C5.2.1.1 Évaluer le degré de conformité des		
référentiels, normes et	pratiques à un référentiel, à une norme ou à un		
standards adoptés par le	standard adopté par le prestataire informatique		
prestataire informatique	C5.2.1.2 Identifier et partager les bonnes pratiques à		
AF 2 2 Veille technologies	intégrer		
A5.2.2 Veille technologique	C5.2.2.1 Définir une stratégie de recherche d'informations		
	C5.2.2.2 Tenir à jour une liste de sources d'information		
	C5.2.2.3 Évaluer la qualité d'une source		
	d'information en fonction d'un besoin		
	C5.2.2.4 Synthétiser et diffuser les résultats d'une		
	veille		
A5.2.3 Repérage des	C5.2.3.1 Identifier les besoins de formation pour		
compléments de formation ou	mettre en œuvre une technologie, un composant, un		
d'auto-formation utiles à	outil ou une méthode		
l'acquisition de nouvelles	C5.2.3.2 Repérer l'offre et les dispositifs de		
compétences	formation		
A5.2.4 Étude d'une technologie,	C5.2.4.1 Se documenter à propos d'une technologie,		
d'un composant, d'un outil ou	d'un composant, d'un outil ou d'une méthode		
d'une méthode	C5.2.4.2 Identifier le potentiel et les limites d'une		
	technologie, d'un composant, d'un outil ou d'une		
	méthode par rapport à un service à produire		

Il semble naturel que toutes les compétences soient mobilisées au moins une fois dans une activité et donc que toutes les **cases** correspondantes **soient cochées**.

Mais il est préférable pour un étudiant de ne pas présenter une compétence qu'il ne maîtrise pas, le portefeuille étant un relevé de ce qu'il sait faire. C'est la reconnaissance que tous n'atteignent pas le même degré de maîtrise et c'est évalué par la commission dans le cadre de la diversité des compétences rencontrées.

La richesse du portefeuille et notamment la couverture des compétences liées à l'épreuve sont évaluées par le critère « variété des situations professionnelles rencontrées ».

BTS SIO - Epreuve E6 Page 3 sur 5

DEROULEMENT & EVALUATION

Le jury est composé d'un professeur de la spécialité du parcours et, préférablement, d'un professionnel ou, le cas échéant, d'un enseignant d'EDM.

L'interrogation comporte deux phases décrites ci-après.

L'étudiant doit présenter un **diaporama** (exemple : PowerPoint) d'un ensemble d'activité le mettant le plus en valeur.

Phase 1

Parcours de professionnalisation - Note /10

- Au cours de l'entretien mené par la commission, le candidat doit mettre en avant son parcours en démontrant sa progression, en analysant ses progrès ou la limite de sa maîtrise de compétences, en présentant une variété conséquente de situations, en relevant ses besoins de formation, etc.
- Le jury procède par sondage sur les compétences évaluées parmi l'ensemble des activités, en demandant des explications plus approfondies, des anecdotes précises, une comparaison entre les situations présentées, en cherchant à faire ressortir la compréhension des enjeux et problèmes professionnels, la méthodologie, etc. Il ne s'agit pas d'une interrogation technique ou pratique mais d'un échange sur les enjeux métier, professionnels, organisationnels, etc.

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Bien	Très bien		
Entretien centré sur le parcours de professionnalisation						
Qualité de la présentation						
Pertinence de l'analyse critique du parcours de professionnalisation						
Variété des situations professionnelles rencontrées						
Degré de maîtrise des compétences évaluées relevant de la participation à un projet, de l'accompagnement de la mise en place d'un nouveau service et de l'exploitation d'un service ³						

BTS SIO - Epreuve E6 Page **4** sur **5**

Phase 2

Gestion du patrimoine - Note /10

 Le candidat doit montrer sa compréhension de la gestion de patrimoine (versionning, gestion de parc, coûts, etc.), ses capacités d'organisation et de suivi dans ce domaine, sa démarche et les outils mis en œuvre pour la veille technologique.

Entretien sur les compétences relevant du processus de gestion du patrimoine informatique						
Pertinence d'usage de la gestion de configurations						
Efficacité de l'organisation de la veille technologique au service de la construction des compétences						
Degré de maîtrise des compétences évaluées relevant du processus de gestion du patrimoine informatique ⁴						

Pénalités

- 5 points de pénalité par type de situation professionnelle manquant.
- 10 points de pénalité en cas de portefeuille de compétence inaccessible.

BTS SIO - Epreuve E6 Page **5** sur **5**